



# MOBILITÉ DES SURVEILLANTS

*Il ne « FO » pas croire tout ce qu'on vous dit !*

A la suite d'un échange avec l'administration, l'**UFAP UNSa Justice** informait les personnels que les résultats de la campagne de mobilité seraient diffusés après la date fixée, en raison de l'ajout d'une quarantaine de postes. Cette pratique, contrairement à ce qu'affirment certains, est courante. De plus, elle favorise les agents et le bon fonctionnement des établissements et services.

Les organisations syndicales ont donc été informées mardi 14 juin au soir de cette liste complémentaire de postes à la demande des différentes DISP.

Les revirements successifs de la DAP sur l'ajout puis le retrait de ces postes ont, sans nul doute, été incompris par un syndicat visiblement aux abois et prêt à toutes les manipulations.

L'information diffusée par l'**UFAP UNSa Justice** était donc bien vraie mais a évolué rapidement, potentiellement après une intervention malencontreuse !

En attendant, des petites et moyennes structures, attendent des représentants des personnels des actions utiles pour répondre à leurs difficultés et en particulier combler les nombreuses vacances de postes qui impactent leur fonctionnement quotidien.

**Ce n'est certainement pas dans les polémiques stériles voire contreproductives qu'ils les trouveront !**

Fidèle à ses valeurs et à son syndicalisme de terrain, l'**UFAP UNSa Justice** agit afin d'apporter des solutions aux différentes structures toujours dans l'intérêt des Personnels, tant pour leurs conditions de travail que pour leur bien être !



Pantin, le 16 juin 2022  
Les élus de CAP